

# Conditions d'utilisation

## **Membre**

Les personnes deviennent membres passives de l'association Sipy lors du paiement de la cotisation annuelle de 60.-. La cotisation fait office d'abonnement et permet de venir déposer des habits durant une année.

## **Abonnement**

La date de l'abonnement débute lors du premier dépôt des vêtements en boutique ou à un événement. La cotisation de 60.- doit être payée soit en amont, soit au moment du dépôt des vêtements.

## **Dépôt et retrait des habits**

Les habits déposés deviennent propriété de l'association. Nous nous réservons le droit de refuser les habits en mauvais état. Ceux-ci ne sont pas rendus à son ou sa propriétaire.

Le retrait des habits est possible même après la date de fin de l'abonnement. Il n'est pas possible de déposer des vêtements avec un abonnement caduque.

Il n'est possible de déposer que 10 habits par jour.

Aucun retrait et dépôt ne peuvent être effectués sans montrer la carte.

## **Dépréciation des points Sipy**

Chaque année, un point est enlevé aux personnes possédant plus de dix points sur leur compte.

## **Compte Sipy**

Le compte est fermé si aucun dépôt, retrait ou paiement de cotisation n'ont été effectués durant trois années consécutives. Les points sont récupérés par l'association.

## **Carte Sipy**

La carte est personnelle. En cas de perte de la carte contenant les points, une pièce d'identité sera demandée et une nouvelle carte sera associée au compte.

